

Heures d'ouverture du bureau municipal  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Courriel : [admin@notredamedesneiges.qc.ca](mailto:admin@notredamedesneiges.qc.ca)  
Site WEB : [www.notredamedesneiges.qc.ca](http://www.notredamedesneiges.qc.ca)



## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges  
4, rue St-Jean-Baptiste, Rivière-Trois-Pistoles (QC) G0L 2E0  
Tél. : (418) 851-3009 Fax : 418-851-3169  
Année 15, Numéro 9

NOVEMBRE 2017

### INVITATION À LA POPULATION- GRANDE FÊTE LES 11 ET 12 NOVEMBRE

#### À l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la SHGTP

La Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles (SHGTP) invite la population à venir célébrer son 40<sup>e</sup> anniversaire de fondation les 11 et 12 novembre prochain. Les activités se tiendront au Centre culturel de Trois-Pistoles. À cette occasion, il sera notamment possible de visiter une prestigieuse exposition sur les cartes géographiques anciennes, de participer à un atelier de généalogie et d'assister à une lecture théâtrale sur le vécu de nos ancêtres en 1808.

#### Exposition et conférence sur les cartes géographiques

La population est invitée à venir voir une prestigieuse exposition de cartes anciennes illustrant l'évolution du territoire canadien, généreusement prêtée par le D<sup>r</sup> Christian Allen Drouin. Grand collectionneur, le D<sup>r</sup> Drouin présentera également une conférence intitulée *Le Canada un pays au nom et à la géographie variable*.

- **QUAND** : Les 11 et 12 novembre, de 13 h à 16 h 30  
(La conférence du D<sup>r</sup> Drouin aura lieu le dimanche 12 novembre, à 13 h 30 et sera suivie du lancement de la revue L'Écho des Basques).
- **OÙ** : À la salle Édith Martin, au Centre culturel de Trois-Pistoles

#### Atelier sur la généalogie et lecture théâtrale

M. Rino Bélanger présentera un atelier sur la généalogie où les participants pourront apprendre comment construire un arbre généalogique à partir des outils disponibles dans la salle de recherche de la SHGTP. L'atelier sera suivi d'une lecture théâtrale portant sur le vécu de nos ancêtres présentées par de jeunes artistes de la région.

- **QUAND** : Le samedi 11 novembre, de 13 h à 16 h 30  
(L'atelier de généalogie se déroulera de 13 h à 15 h 30, suivi de la lecture théâtrale de 15 h 30 à 16 h)
- **OÙ** : Dans les locaux de la Société, au Centre culturel de Trois-Pistoles

✓ *Gratuit pour tous, table de découvertes (vente d'ouvrages), prix de présence*

#### À propos de la SHGTP

Fondée en 1977, la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles (SHGTP) a pour but d'acquérir et de conserver les documents reliés à l'histoire locale et régionale, de promouvoir la généalogie et de maintenir et mettre à jour une bibliothèque sur la recherche en généalogie et en histoire.

Issu des gens du milieu qui ont eu à cœur de partager leur passion, cet organisme représente aujourd'hui la mémoire de Trois-Pistoles et de la MRC les Basques. Riche de sa documentation et de son histoire, la SHGTP désire souligner, à l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire de fondation, le travail des bénévoles qui ont mis leur temps et leur savoir en vue de contribuer à faire de cet organisme un objet de fierté.

Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles (SHGTP)  
Téléphone : (418) 851-2105 info@shgtp.org



### SITE WEB – SECTION «RÈGLEMENTS»

Nous vous invitons à visitez notre section « Règlements » dans l'onglet affaires-municipales/conseil-municipal/règlements/, de notre site Internet. En effet, celle-ci subira une cure de rafraîchissement dans les prochaines semaines et sera ainsi plus conviviale.

### ÉLECTIONS MUNICIPALES - 2017

Suite à la clôture des mises en candidatures qui a eu lieu le 6 octobre dernier à 16h30, en vue de l'élection municipale 2017, veuillez prendre note que tous les candidats ayant déposé leurs candidatures ont été élus par acclamation.

À cet effet, sont proclamés élus :

Monsieur Jean-Marie Dugas, maire	Monsieur Sylvain Sénéchal, conseiller siège n° 4
Monsieur Jean-Paul Rioux, conseiller siège n° 1	Monsieur Philippe Leclerc, conseiller siège n° 5
Monsieur Gilles Lamarre, conseiller siège n° 2	Monsieur Benoît Beauchemin, conseiller siège n° 6
Monsieur Robert Forest, conseiller siège n° 3	

#### Félicitations aux nouveaux élus !!

Ainsi, **il n'y aura pas de scrutin** dans notre municipalité concernant les élections municipales.

### PROCHAINES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL

Les **lundis 13 novembre et 11 décembre** à 19 h 30 à la salle municipale située au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles.

Notez que le projet d'ordre du jour est disponible à la page d'accueil de notre site Web.

*Bienvenue à tous !*

S'il y a tempête et impossibilité de siéger, la ou les séances sont reporté (es) au lendemain.



### CHANGEMENT D'HEURE/ À VOS AVERTISSEURS !

L'avertisseur de fumée reste le moyen le plus efficace et le moins dispendieux pour sauver des vies en cas d'incendie, particulièrement s'il se déclare la nuit, à notre insu. Il faut régulièrement vérifier son fonctionnement et remplacer sa pile. Les moments les plus propices pour le remplacement de la pile sont au printemps et à l'automne, lors du changement d'heure.

Ainsi, le dimanche 5 novembre nous vous invitons à profiter de cette occasion. La réglementation municipale oblige son installation, son entretien ainsi que son bon état de fonctionnement. Il s'agit d'un élément essentiel à votre sécurité et celle de votre famille. L'installation d'un avertisseur de fumée s'effectue à tous les étages incluant le sous-sol et son remplacement est prévu au moins tous les dix ans par un neuf. L'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone est exigée pour tout propriétaire d'un logement rattaché à un garage ou doté d'un chauffage au combustible. Le détecteur est installé, utilisé et entretenu selon les directives du fabricant. Son remplacement est prévu au moins tous les sept ans par un neuf.



### FERMETURE ÉCOCENTRE DES BASQUES

L'Écocentre des Basques fermera le **11 novembre 2017** pour la période hivernale. **La municipalité vous rappelle que vous devez acheminer vos sacs de feuilles mortes, branches, résidus de jardins, à l'Écocentre.**

Les heures d'ouverture sont de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 les mercredis, jeudis, vendredis et samedis 2, route à cœur, Notre-Dames-des-Neiges, 418-851-1366

[www.recuperationdesbasques.com](http://www.recuperationdesbasques.com)

## MOT DU MAIRE

Citoyens (nes) et visiteurs (es),

Bonjour et surtout bienvenue à ceux et celles qui se joignent à nous sur le site Web de notre charmante et accueillante municipalité qu'est Notre-Dame-des-Neiges.

Après mûres consultations et réflexions visant ma candidature, il me fait grandement plaisir de faire don de mon temps et de mes énergies à tous mes concitoyennes et concitoyens. J'ai à la fois l'honneur et la surprise de votre confiance totale. Je vous dois donc un sincère merci, mais surtout, une promesse de dévotion, d'équité et de transparence. J'avoue que je n'aurais pas pris cette initiative de mon propre chef. De valeureux citoyens, dotés de visions à long terme, ont su trouver les mots pour me convaincre de m'impliquer avec vous tous.

Nous devons être convaincus que nos actions collectives et notre optimisme collectif nous permettront de nous démarquer et d'aller de l'avant avec des efforts concertés. Je crois en l'avenir et il nous appartient ! Notre collaboration et notre soutien à nos partenaires municipaux sont incontournables. Mais ce sera toujours dans un cadre de « donnant donnant », voir surtout « gagnant gagnant ». Il est reconnu que la collaboration est une de nos plus grandes forces.

Des opportunités de croissance s'offrent à nous. Nous devons nous tenir pour grandir. Le vent doit tourner. En ce sens, tous échanges constructifs, dans l'intérêt commun, seront toujours la bienvenue. Il m'apparaît clair maintenant que nous devons nous unir pour faire valoir la raison d'être de notre région et de notre municipalité devant l'échiquier urbain qui semblent privilégier nos gouvernements supérieurs.

Ce mandat que vous m'avez confié ne sera pas une tâche facile, mais je l'accepte avec sérénité. Après une disette de quelques années, nous devons investir afin d'accommoder nos citoyens qui n'ont toujours pas tous les accès aux services communs. Ce sera certes un gros morceau. Mais des ouvertures non récurrentes se dessinent et nous devons en profiter, et ce, malgré quelques vents contraires. Il y a de ces opportunités qui ne reviennent pas !

Nous devons donc nous unir tous ensemble pour le bien commun. Même si parfois il y aura désaccord sur certaines décisions, nous tournerons ensemble la page et regarderons l'ensemble des projets d'avenir. Soyez assuré que je ne me suis pas engagé dans une vision de fusion. Par contre, je ne m'opposerai aucunement aux idées, propositions ou ententes particulières visant l'amélioration de la qualité de vie du voisinage, toujours dans un objectif d'efficacité opérationnelle. Nous l'avons fait pour le bien et la quiétude de tous en matière de sécurité publique, d'aqueduc ou pour de plus petits projets comme la bibliothèque. Je vais ici reprendre les propos songés de mon prédécesseur sur cette même page et j'espère qu'il ne m'en tiendra pas rigueur :

*« À la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, nous pensons qu'une de nos planches de salut passe inévitablement par le développement économique, source de richesse du milieu. À notre avis, nous possédons tout le potentiel nécessaire pour assurer notre avenir et devenir un fleuron québécois. Une chose semble aussi évidente pour atteindre cet objectif, il nous faut être solidaire entre nous et travailler à l'atteinte de notre richesse, peu importe si cette richesse est gage de succès pour notre voisin, notre municipalité voisine, comme il en est le cas présentement de l'aide apportée au développement du Parc du Mont Saint-Mathieu. » - André Leblond, Maire sortant*

Monsieur Leblond, je pense que vous avez vu juste.

Je suis privilégié de l'appui d'une population qui soutient nos actions. Je suis également privilégié d'être entouré de membres du Conseil possédant des compétences incontestables.

Enfin, mais toujours au premier plan, assurons-nous de toujours être reconnaissants envers notre plus importante ressource qu'est notre personnel municipal. Merci à ces gens chaleureux qui se dévouent tous les jours, les soirs et les nuits, pour notre mieux-être, et ce, tant au bureau municipal que dans nos ateliers, sur nos routes, nos rues et nos chemins. Mes plus sincères remerciements à vous tous pour votre dévouement. Nous avons une belle route à faire ensemble.

Merci et au plaisir de vous entendre et de collaborer avec vous.

Jean-Marie Dugas, Maire

## ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS PUBLICS

Comme vous le savez, la saison hivernale est à nos portes, il faut donc se préparer. Ceci implique donc de planifier le déneigement du réseau routier. Tout chemin appartenant à la municipalité est public. Ceci ne veut pas nécessairement dire que ces chemins sont entretenus durant l'hiver. Effectivement, les municipalités ne sont pas tenues par la Loi sur les compétences municipales de déneiger tous les chemins publics. Ceci est à la discrétion de chaque municipalité, et ce en vertu du pouvoir discrétionnaire qu'elle possède par ladite Loi. C'est pourquoi il y a certains chemins publics qui ne sont pas entretenus durant l'hiver par le service de déneigement municipal.

Cependant, le **Règlement no 209 relatif à l'entretien des chemins municipaux en hiver** permet aux citoyens ou aux entrepreneurs en déneigement de déposer une demande auprès du Conseil municipal pour obtenir l'autorisation, sous forme de résolution, afin de déneiger un chemin appartenant à la Municipalité. Le déneigement d'un chemin municipal par un citoyen ou une entreprise de déneigement n'est autorisé que suite à l'autorisation du conseil municipal.

Il est donc temps de déposer vos demandes pour le déneigement de chemins municipaux, et ce, **avant le 1<sup>er</sup> novembre 2017 pour la séance du Conseil municipal du 13 novembre 2017 ou avant le 29 novembre 2017 pour la séance du 11 décembre 2017.** Pour obtenir cette autorisation, vous devez déposer une demande écrite et une attestation d'assurance responsabilité civile de 1 000 000 \$ pour couvrir tout incident qui pourrait être occasionné par l'entreprise en déneigement. Cette demande doit être refaite tous les ans.

Bonne saison hivernale !!

## AFEAS - CONFÉRENCE « REPRENDRE SA ROUTE APRÈS LE CANCER »

L'AFEAS de Trois-Pistoles invite ses membres à sa réunion du lundi 6 novembre à 19h30 à la salle Vézina. Conférencière invitée: madame Nicole Dallaire. Sujet: Reprendre sa route après le cancer. Bienvenue à toutes.

## GAGNANT BILLET SAISON HOCKEY SENIOR

Jeudi le 12 octobre dernier, nous avons procédé au tirage d'un billet de saison parmi les citoyens ayant rempli et déposé leur coupon de participation, **félicitations à Monsieur Thomas Morin.**

## INVITATION À LA POPULATION À VENIR ASSISTER AU MINI-CONCERT QUI SE TIENDRA LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2017 À 9H00 (EN AVANT MIDI) À LA SALLE MUNICIPALE SITUÉE AU 17, RUE DE L'ÉGLISE RIVIÈRE-TROIS-PISTOLES

### PETITE TOURNÉE DE L'ENSEMBLE VOCAL SYNERGIE

**SAMEDI LE 9 DÉCEMBRE 2017**

*Horaire de la journée :*

Lieu	Heure	Endroit
Notre-Dame-des-Neiges	9 h	Salle Municipale
Saint-Éloi	9 h 45	Salle Adélarde-Godbout
Saint-Clément	11 h	Eglise
Saint-Cyprien	12 h	Complexe Louis-Santerra
Sainte-Rita	13 h	Eglise
Saint-Mathieu-de-Rioux	14 h 15	Eglise
Trois-Pistoles	15 h	Eglise

**Venez chanter avec nous !**

Pour informations : [ensemblevocalsynergie@outlook.fr](mailto:ensemblevocalsynergie@outlook.fr) ou 418-851-5710

